

CHILD FOCUS

Quinzième anniversaire

Le 3 décembre 2013

Intervention de Monsieur André Flahaut

Président de la Chambre des représentants

Madame,
Madame, Mademoiselle, Monsieur,
En vos titres, grades et qualité

« J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de ce 15^e anniversaire de Child Focus. Avant de m'adresser à vous, je voudrais donner la parole à M. Dirk Van den Branden, le père de Liam disparu sans laisser de traces il y a 17 ans, et à M. Vincent Bruyère, cousin de Françoise, portée disparue depuis 29 ans. »

Tous ici présents, nous savons dans quelles douleurs est né Child Focus mais si, quinze années plus tard, nous sommes aujourd'hui rassemblés, c'est pour fêter un anniversaire et de ce cela, nous ne pouvons que nous réjouir.

Certes, dans un monde idéal, à l'instar des « Restos du cœur » ou de « Cap 48 », « Child Focus » ne devrait pas, ne devrait plus exister mais telle est la vie, tels sont les hommes, dans leur grandeur comme dans leurs faiblesses, dans leur fragilité ou leur ténacité, dans la perversité des uns et la vertu des autres.

Le « mea culpa » de nos lenteurs ou de nos erreurs ne doit pas être oublié mais le temps est venu de nous satisfaire du chemin parcouru, des succès engrangés et de l'affirmation d'un service indispensable à la société.

Au hasard de mes pérégrinations, j'ai posé la question à un petit garçon d'environ 7 ans : « Child Focus, tu connais ? ». J'eus droit à ce regard mêlé de fatalisme et d'ironie de celui à qui l'on vient de poser « une bête question ». Haussant les épaules, un tantinet fanfaron, le gamin me répondit : « pfff, bien sûr, c'est la Croix rouge pour les enfants ! ».

Nous ne serons pas tous d'accord avec cette interprétation mais elle rencontre me semble-t-il, une certaine pertinence.

Il y a un lieu, des gens qui répondront, le cas échéant, aux appels au secours de ce petit garçon et même si l'on sait qu'en fonction des situations, les appelants sont redirigés vers des organisations mieux adaptées, il n'aura pas crié dans le vide.

En quinze années, une des plus grandes réussites de Child Focus, c'est de s'être constitué une symbolique forte à tous les niveaux de la société, bien au-delà des missions qui le définisse mais aussi au delà de nos frontières.

Il y a des clés à ce succès.

Il y a d'abord la confiance.

Pour le monde associatif, les responsables politiques, le grand public, les différents intervenants, le consensus est évident : la confiance règne !

Il y a ensuite la qualité du réseau : celui des partenaires et celui des bénévoles, l'efficacité de la collaboration entre les autorités judiciaires, policières et la société civile.

Exemple de l'efficacité de ces réseaux ? 1000 affiches peuvent être imprimées et apposées dans les deux heures, grâce aux synergies existantes entre les partenaires et les bénévoles.

Ici, un imprimeur, là des volontaires prêts à débouler dans les gares, dans les commerces et autres lieux de passage. Mais la vision du bénévole « colleur d'affiche » est par trop réductrice, ces personnes interviennent également dans le cadre du soutien aux familles et sont bien souvent de véritables ambassadeurs dans les écoles où ils participent largement au travail de sensibilisation et de prévention. Elles participent également à la tenue de « stands info-vente » destinés à faire encore mieux connaître la Fondation et à récolter des fonds.

Il y a les acteurs quelque peu anonymes, il y a les partenaires plus connus sur la place publique, des organismes financiers, des sociétés commerciales, des autorités des entités régionales ou fédérales qui mettent à disposition de Child Focus des montants financiers, des biens ou des services à disposition gratuite.

Qu'ils soient tous ici, très chaleureusement remerciés.

Il y a aujourd'hui l'expérience : de sa création à jamais liée aux drames désormais dans la mémoire collective d'une nation, de ces douleurs, de ces prénoms qui ont marqué au fer rouge notre Histoire, de tant de douleurs et de tant de délires, de tant de faillites et de tant de révoltes, est venu le temps de l'efficacité.

L'action de Child Focus est connue en matière de disparitions d'enfants. S'il s'agit bien de son premier combat, la Fondation est tout aussi active sur d'autres fronts et s'investit avec force dans la prévention des injustices et des violences faites aux enfants. On pense naturellement aux abus sexuels mais aussi aux petites victimes en milieu scolaire, aux enfants mendiants de rue, aux enfants victimes de l'extrême pauvreté, le cas échéant aux rapt parentaux ou à la délinquance juvénile.

Il y a les acquis de ces quinze années : la plus grande valeur accordée à la parole de l'enfant, la très grande évolution des techniques d'interrogatoire dans le processus judiciaire, une formation plus adaptée pour les policiers confrontés à des situations d'éventuels ou réels abus sexuels.

Tout au long de ces 15 années, Child Focus n'a pas manqué de s'adapter aux évolutions technologiques et sociétales en permettant, - notamment, via un canal de « chat » - aux jeunes victimes et à leur famille d'entrer aisément en contact avec ses services, en toute confiance et dans le respect de l'anonymat.

Child Focus, c'est une histoire de défis, celui de la prévention, celui de développer une riposte coordonnée et globale aux fléaux de la maltraitance infantile, celui de l'intensification des relais au niveau international.

Child Focus, c'est l'histoire difficile et douloureuse mais réussie d'une conscience citoyenne dédiée non par des discours mais par des actes, à chaque enfant en risque ou en souffrance.

Madame,

Madame, Monsieur, Child Focus c'est aussi votre histoire, celle de votre générosité, de votre disponibilité, c'est avant tout une histoire d'humanité.

Pour cette histoire exceptionnelle, je vous félicite mais surtout, je vous remercie.

André Flahaut

Ministre d'Etat

Président de la Chambre